

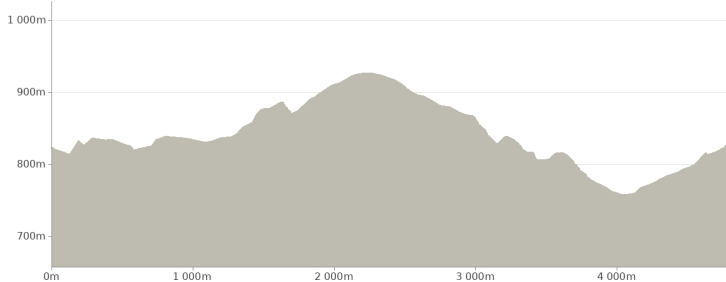


Saint-Flour communauté,  
Pôle de pleine nature  
Tél. 04 71 23 52 75  
[www.pays-saint-flour.fr](http://www.pays-saint-flour.fr)

-  **Départ :** Route de l'Espinasse - Aire de repos Chaudes-Aigues
-  **1h45**
-  **4.3 km**
-  **170 m**
-  **Boucle**
-  **Bleu**

**LES + RANDO**  
Randonnée ombragée agréable en été lorsqu'il fait chaud.

Cette randonnée longe la rivière du Remontalou. Le circuit vous fera découvrir les anciennes mines avant de remonter et de passer devant la maison forestière.



**SIGNALER  
UN PROBLÈME**  
[sentinelles.sportsdenature.fr](http://sentinelles.sportsdenature.fr)



SUIVRE LE BALISAGE



Continuer tout droit



Tourner à gauche



Tourner à droite



Mauvaise direction

[www.meteofrance.com](http://www.meteofrance.com)  
08 99 71 02 15

URGENCES :

15

17

18

112

SAMU POLICE POMPIERS

NUMÉRO D'URGENCES EUROPÉEN

**PÉRIODES D'ACCESSIBILITÉ** : Toute l'année.

**RÉFÉRENCE CARTOGRAPHIQUE** :

**TOPOGUIDE** :

**BALISAGE** : Bleu

Accès au point de départ : depuis CHAUDES-AIGUES, prendre direction Rodez, après la gendarmerie, prendre à droite la route d'Espinasse sur 250 mètres et se garer à gauche au niveau de l'aire de repos.

Départ : Depuis le parking, prendre la D11 à gauche sur 250 mètres pour rejoindre la D921 que l'on prend sur la droite, sur 250 mètres.

1. Au niveau du délaissé de la route, prendre l'ancien chemin de la mine, passer sur le pont puis longer le Remontalou. Traverser la rivière sur le petit pont de bois et suivre le petit sentier parallèle à la rivière. Prendre à gauche et continuer le petit sentier qui débouche à la maison forestière. Continuer le sentier jusqu'au carrefour dit « la croix de sansard ».

2. Au carrefour, prendre en face et longer la zone résidentielle par la droite puis prendre un chemin à droite qui descend jusqu'à la Borie de Chanson. Après la ferme, prendre la petite route goudronnée qui rejoint la route départementale.

3. Prendre la route à droite sur 500 mètres, puis dans un grand virage prendre la rue de droite au niveau du cimetière et descendre la rue Sainte-Elisabeth, jusqu'au centre du village. Sur la place du marché prendre la rue St Jean à gauche de la poste, continuer en face en empruntant la rue Barre de l'Hert, prendre les escaliers à droite pour rejoindre la cité Saint-Michel. Prendre à gauche la petite route qui passe derrière la gendarmerie et qui rejoint le départ.

#### LA CONCESSION DE SANSARD

C'est en 1902 qu'Alexis Duclan et Lucien Moreau, prospecteurs domiciliés à CHAUDES-AIGUES découvrent au lieu-dit Sansard, de la pyrite de fer, du cuivre et du zinc, de l'antimoine, de l'argent, du plomb, du soufre et de l'arsenic.

De 1903 à 1908 a lieu une période de recherche. Trois galeries sont creusées sur la rive droite du remontalou.

- La galerie n°1 sur une longueur de 30 mètres
  - La galerie n°4 sur une longueur de 37 mètres
  - La galerie n°2 sur une longueur de 70 mètres ( rive gauche)
- 30 Tonnes de minerais sont extraits

De 1908 à 1910 seconde période de recherche ; 5 galeries sont creusées

- galerie n°5 longue de 40 mètres
  - galerie n°6 longue de 20 mètres
  - galerie n°7 longue de 103 mètres
  - galerie n°9 longue de 60 mètres
  - galerie n°3 longue de 72 mètres.
- 300 tonnes de minerais sont extraits

Le 21 janvier 1911, une demande de concession de mines est adressée au préfet du Cantal par la Société des Mines de CHAUDES-AIGUES. Le 17 août 1912 parce que la teneur du minerai s'avère nettement insuffisante et surtout parce que l'aire de concession demandée englobe le périmètre de protection des sources chaudes de la station, le Préfet émet un avis défavorable. Le 10 décembre 1919, Raymond POINCARE, Président de la République rejette définitivement la demande de concession.

De nos jours, il ne reste plus que les vestiges de l'ancienne cheminée et quelques entrées de galeries dans lesquelles il serait très dangereux de s'aventurer, ce qui est d'ailleurs formellement interdit.